



# RÉINSCRIPTION 2023-2024

3 étapes à respecter scrupuleusement  
dans l'ordre

Étape 1 : CVEC

1

Étape 2 : Saisie réinscription et droits universitaires

Étape 3 : Validation de la réinscription

# Étape 1 : CVEC

(hormis les stagiaires de la formation continue et étudiants ERASMUS)



## C'est quoi la CVEC ?

Cette contribution est instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants français et étrangers. La procédure est obligatoire et concerne TOUS les étudiants (boursiers ou non).

Suivre la procédure sur le site

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

# Étape 2 : Saisie de la réinscription et paiement des droits universitaires

Dès le 16 juin 2023 (10h00)



Rendez-vous sur le site des réinscriptions muni de votre numéro étudiant(e) et l'attestation CVEC

<https://reinscriptions.univ-lorraine.fr/>

**Un mail de confirmation vous sera envoyé, merci d'aller vérifier sa bonne réception, cela vous confirmera que votre saisie à bien été prise en compte.**

A screenshot of the 'Réinscription en ligne' website. The page has a blue header with the title 'Réinscription en ligne' and navigation links for 'Administration', 'Inscriptions', 'Résultats', and 'Plan du site'. Below the header, there is a section titled 'IDENTIFICATION' on the left. The main content area contains a blue box with the following text: 'Informations : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : - Le 7 juillet 2021 à 10h00 en fonction de vos résultats de l'année en cours, et de la réponse à votre éventuelle candidature' and 'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : - Le 7 juillet 2021 à 10h00'. Below this is a section titled 'Merci de vous identifier :'. It contains two input fields: 'Numéro étudiant :' and 'Date de naissance (jjmmaaaa) :'. A blue 'Continuer' button is located below the input fields. At the bottom of the page, there are links for 'Accueil', 'Nous écrire', 'Plan du site', and 'Recherche'. The footer contains the text '© Agence de Mutualisation des Universités et des Établissements - Crédis - Mentions légales' and an email address 'Commentaires à inscription-web@univ-lorraine.fr'.

# Étape 3 : Validation de la réinscription

## 2 démarches finales obligatoires

1. Dépôt numérique des pièces justificatives obligatoires
2. Réception des certificats de scolarité et carte d'étudiant(e) mise à jour



- Cliquez sur le lien <https://dematpj.univ-lorraine.fr/>, identifiez-vous à l'aide de votre numéro étudiant(e) et déposez par voie électronique (scan ou photo) chacune des pièces justificatives listées en fonction de votre profil sur le site.



Service numérique des pièces justificatives

Université de Lorraine 2015-2016

N° étudiant: [redacted] Prénom: [redacted] Id(e) le: [redacted]

**CONSIGNES ET INFORMATIONS**

- La taille des fichiers ne peut pas dépasser 2 Mo.
- Les extensions autorisées sont les suivantes : jpeg, jpg, pdf, png.
- L'ajout et/ou la suppression de fichiers nécessitent une confirmation (clic sur Confirmer).
- Texte libre personnalisable via Outils.

Légende: [icône] Visualiser | [icône] Ajouter / Remplacer | [icône] Supprimer | [icône] Dépôt / Suppression à confirmer

	Libellé	Etat fichier	Visa administratif	Date de validation	Date de transmission	Date d'expiration	Date de refus	Motif de refus
1	test démat - Picto	[icône]	En attente					

PIECES JUSTIFICATIVES ATTENDUES AU FORMAT PAPIER

Quitter


# DÉMARCHE 1

**Fournir les pièces justificatives obligatoires pour valider la réinscription**



- Envoyer par la poste ou déposez dans la boîte aux lettres du service de la formation de l'UFR SHS-Metz une enveloppe de format A5 (16,2 x 22,9 cm) affranchie au tarif en vigueur et libellée avec vos coordonnées personnelles afin de vous faire suivre vos certificats de scolarité et votre sticker 23/24 pour coller sur votre carte étudiante.

« Niveau », « filière », « N° étudiant »  
Exemple :  
L1 Psychologie (33502651)



vos  
votre **Nom et Prénom**  
(pas celui de vos parents)  
votre **Adresse**  
votre **Code postal** et **Ville**

### Adresse pour l'envoi de l'enveloppe

UFR SHS-Metz  
Service de la formation / Réinscription  
Ile du Saulcy  
57000 METZ



**Aucun sticker ne sera donné directement au service de la scolarité**

# DÉMARCHE 2

**Réception des certificats de scolarité et du sticker 23/24 pour la mise à jour de votre carte étudiante**



Si vous pouvez cocher toute la liste ci-dessous, vous avez donc réussi à valider votre réinscription pour l'année 2023-2024 à l'UFR SHS-Metz, sinon revenez en arrière et relisez bien les démarches.

- Dépôt lisible des justificatifs obligatoires
- Envoi ou dépôt d'une enveloppe



***Votre inscription doit être obligatoirement validée et votre carte mise à jour sinon votre présence aux cours et aux examens ne sera pas autorisée et aucun justificatif ne pourra être imprimé (certificats de scolarité, bourse...).***



***Chaque étudiant a des droits mais également des obligations à respecter.  
Merci de bien lire tous les documents universitaires utiles à votre formation (inscription pédagogique, MCC générales, MCC spécifiques, charte des examens...)***



Pour toutes questions concernant les inscriptions, une seule adresse :

**[shs-metz-inscriptions-contact@univ-lorraine.fr](mailto:shs-metz-inscriptions-contact@univ-lorraine.fr)**